

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 27 janvier 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Le nombre de personnes qui échouent à l'examen du permis de conduire augmente depuis des années, comme l'a récemment relayé la presse. Les causes supposées pour cette tendance sont notamment l'expérience pratique insuffisante, le trafic accru et une réglementation de plus en plus exigeante.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Combien de candidats ont passé l'examen théorique pour le permis de conduire B sur les dix dernières années et quelle est l'évolution du taux d'échec sur cette période ?
- Quel est le taux de réussite dans l'examen pratique pour le permis de conduire B sur cette période de dix ans ? Quelles sont les causes principales des échecs ?
- Quelle est la durée effective de l'apprentissage pratique en comparaison avec la durée légale minimale imposée au Luxembourg ? Quelle est la durée pratique obligatoire dans les pays limitrophes ? Monsieur le Ministre juge-t-il le nombre de 16 leçons d'une heure comme suffisant ?
- Combien de candidats ont opté pour le régime de la conduite accompagnée lors des dix dernières années ?
- Quelles réformes concernant l'examen du permis de conduire le Gouvernement envisage-t-il le cas échéant ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.



Mars Di Bartolomeo
Député



Carlo Weber
Député